

Cadenassage

À qui s'adresse cette formation

Aux travailleurs ayant à se cadenasser, aux gestionnaires ou contremaîtres appliquant les procédures de cadenassage et aux équipes ou entrepreneurs spécialisés.

Contenu

- Définition du cadenassage
- Législation
- Sources d'énergie
- Définition des rôles
- Matériel de cadenassage
- Énergie zéro
- Fiche d'instruction
- Procédure de cadenassage normale et d'exception
- Procédure de cadenassage multiple (option)
- Sécurité électrique

Compétences développées

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre et gérer la procédure de cadenassage
- comprendre et identifier la législation applicable
- distinguer les différentes sources d'énergie, présentes et potentielles, de leur entreprise
- comprendre et reconnaître le point de cadenassage
- connaître les rôles et les responsabilités
- reconnaître les différents dispositifs

Coût : 240,00 \$ + taxes

Durée : 4 heures (de 8 h 00 à 12 h 00)

Lieu : 6705, rue Jean-Talon Est, bureau 211, Montréal, H1S 1N2

Formateur : Mathieu Caron, B. Sc., conseiller en santé et sécurité au travail.

Pour vous inscrire

Veuillez communiquer avec Didier Rorive par courriel au drorive@gesfor.com ou par téléphone au 514-251-1313 (poste 2244), ou nous retourner le formulaire d'inscription par télécopieur au 514-251-1818.